

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 24 mars 2015

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE MARDI 24 mars 2015, À 19:00
HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Réjean Leclerc
Lise Julien Gino Gagnon
Denys Leclerc Yves Walsh

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le maire Jean Poirier.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Paulin Leclerc, directeur général
Yves Savard, directeur des travaux publics
Olivier Trottier, coordonnateur aux infrastructures et hygiène du milieu

084-03-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question a été tenue.

085-03-2015

**CONCERT AU PROFIT DE COLLATION SANTÉ PORTNEUF
(N/D : 102-102)**

Attendu que Collation Santé Portneuf aide les enfants d'âge scolaire de la région ayant un besoin d'ordre alimentaire;

Attendu que Collation Santé Portneuf organise un concert bénéfice, vendredi le 27 mars 2015, à 20h00, à l'Église St-Agnès de Donnacona;

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte de verser un don de 50 \$ à l'organisme l'Arc-en-ciel, 331, rue Notre-Dame, Donnacona G3M 1H3, afin de démontrer son soutien à Collation Santé Portneuf.

Adopté.

086-03-2015

**TRAVAUX D'ENTRETIEN CORRECTIF À LA SOURCE NUMÉRO 2
- MANDAT AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS (N/D : 706-110)**

Attendu qu'il y a eu lieu de réaliser des travaux d'entretien correctif à la source numéro 2 avec l'assistance de Monsieur Gilles Filion, ingénieur des consultants Filion, Hansen & Associés Inc.;

Attendu que le coût total des travaux, incluant les honoraires professionnels, est estimé à environ 45 000 \$;

Sur la proposition de Monsieur Réjean Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents:

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise Monsieur Yves Savard, directeur des travaux publics à procéder aux travaux d'entretien préventif de la source numéro 2, avec l'assistance de Monsieur Gilles Filion, ingénieur, au coût estimé de 45 000 \$.

Que Paulin Leclerc, directeur général est autorisé à signer l'octroi de mandat de services professionnels à la firme Les Consultants Filion, Hansen et ass. Inc.

Que le coût de ces travaux sera payé à même le règlement d'emprunt numéro 11-2013, qui décrète des travaux de réparation de la source numéro 2 du réseau d'aqueduc municipal.

Adopté.

087-03-2015

**CONSTRUCTION JEUX D'EAU (#1407)
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL (N/D : 602-130)**

Attendu qu'il y a lieu de prévoir des travaux de construction de jeux d'eau;

Attendu qu'il y a lieu de donner un mandat clé en main à une entreprise spécialisée dans le domaine des jeux d'eau;

Sur la proposition de Monsieur Yves Walsh, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile donne mandat à son directeur général pour gérer le présent dossier et voir à la préparation des appels d'offres et s'assurer du suivi des travaux.

Que le tout doit se faire en conformité avec les lois qui régissent la municipalité.

Adopté.

088-03-2015

**AUTORISATION D'ACHAT D'UN CAMION POUR LE SERVICE
DE VOIRIE (#1507) (N/D : 401-131)**

Considérant qu'on doit remplacer le camion Chevrolet express 2001, numéro d'identification 1GCHG39G811172322;

Considérant que Monsieur Yves Savard, directeur des travaux publics a fait des recherches;

Considérant que le directeur des travaux publics recommande, après essai, le camion Ford CTV 2009 avec numéro d'identification 1FDSE35LX9DA04444 au coût de 16 000 \$, taxes en sus, provenant de Les Fabricants de boîtes T.G. Inc.;

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil de la Ville de Saint-Basile autorise l'achat de ce véhicule au montant de 16 000 \$ taxes en sus et que la dépense sera prise à même le fonds de roulement, remboursable sur 5 ans, le tout tel que prévu au programme des immobilisations 2015-2016-2017;

Que le directeur des travaux publics Monsieur Yves Savard est autorisé à prendre possession dudit véhicule acheté au nom de la Ville et est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution, incluant l'enregistrement du véhicule. De plus, Monsieur Savard est autorisé à remiser le camion Chevrolet express 2001, mentionné ci-haut.

Adopté.

089-03-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 20h00.

Adopté.

Jean Poirier, Maire

Paulin Leclerc, directeur général

